INSTRUMENT DE NOTIFICATION DE LA CONVENTION-CADRE DE L'OMS POUR LA LUTTE ANTITABAC

VEUILLEZ LIRE CE DOCUMENT AVANT DE COMPLETER LE QUESTIONNAIRE

Pour utiliser les options interactives de l'instrument de notification, veuillez suivre les instructions suivantes:

1. Sauvegardez le document au format Microsoft Word (instrument de notification concernant la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac) sur un dossier de l'ordinateur que vous allez utiliser pour remplir de questionnaire.

2. Vérifier que vos installations de sécurité Microsoft Word vous permettent d'utiliser des macros dans ce document:

(i) Dans le menu « Outils », sélectionnez « Macros »

(ii) Dans le menu « Macros », sélectionnez « Sécurité »

(iii) Dans le menu « Sécurité » qui s'affichera, vérifiez que vous allez choisi « Niveau de sécurité moyen ».

3. Fermez et ouvrez à nouveau le document correspondant à l'instrument de notification (document au format Microsoft Word) que vous avez sauvegardé sur votre ordinateur à l'étape 1).

4. A l'ouverture du document, une boîte de dialogue va apparaître pour vous demander si vous souhaitez activer les macros. Cliquez sur « Activer les macros ».

5. Une fois que vous aurez cliqué sur « Activer les macros », les boutons indiquant que vous pouvez ajouter de nouvelles rangées ou de nouvelles catégories aux tableaux seront fonctionnels.

Il est indispensable lorsque vous utiliser l'instrument de notification de fournir les informations et les données au format demandé, dans un souci de cohérence et pour faciliter le traitement et l'analyse des données.

☑ **Je confirme avoir lu les notes ci-dessus et avoir suivi les instructions.**

1. ORIGINE DU RAPPORT

A1	**1.1**	Nom de la Partie contractante	
A2	**1.2**	**Renseignements sur le correspondant national chargé de la préparation du rapport :**	
		Nom et fonction du correspondant	
		Nom complet de l'établissement	
		Adresse postale	
		Numéro de téléphone	
		Numéro de télécopie	
		Adresse électronique	
A3	**1.3**	**Signature du fonctionnaire responsable de la présentation du rapport :**	
		Nom et titre du fonctionnaire	
		Nom complet de l'institution	
		Adresse postale	
		Numéro de téléphone	
		Numéro de télécopie	
		Adresse électronique	
		Page Web	
A4	**1.4**	**Période couverte par le rapport**	
	1.5	**Date à laquelle le rapport a été soumis**	

2. CONSOMMATION DE TABAC ET INDICATEURS SANITAIRES, SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES CONNEXES

(Réf. : articles 19.2.a), 20.2, 20.3.a), 20.4.c) ainsi que 6.2.a), 6.2.b), 6.3, 15.4, 15.5 et 17 selon les indications pour les sous-sections correspondantes)

B1	2.1	Prévalence du tabagisme		
B11	2.1.1	**Prévalence du tabagisme dans la population adulte (ensemble de la population)** *(veuillez fournir des données de prévalence pour l'ensemble de la population adulte, et préciser l'âge considéré, par exemple 15 ans et plus, 18–64 ans ; voir 2.1.1.2)*		
			Prévalence (%) *(veuillez inclure tous les produits du tabac à fumer dans les données de prévalence)*	Nombre moyen du produit du tabac à fumer le plus consommé par jour
		HOMMES		
		Actuellement fumeurs	%	
		Fumant quotidiennement	%	
		Fumant occasionnellement	%	
		Anciens fumeurs	%	
		N'ayant jamais fumé	%	
		FEMMES		
		Actuellement fumeuses	%	
		Fumant quotidiennement	%	
		Fumant occasionnellement	%	
		Anciennes fumeuses	%	
		N'ayant jamais fumé	%	
		TOTAL (hommes et femmes)		
		Actuellement fumeurs	%	
		Fumant quotidiennement	%	
		Fumant occasionnellement	%	
		Anciens fumeurs	%	
		N'ayant jamais fumé	%	

B111	2.1.1.1	Veuillez indiquer les produits du tabac à fumer inclus dans le calcul de la prévalence pour la question 2.1.1 :
B112	2.1.1.2	Veuillez indiquer la fourchette d'âge à laquelle les données utilisées pour répondre à la question 2.1.1 se rapportent :
B113	2.1.1.3	Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.1.1 :
B114	2.1.1.4	Veuillez fournir les définitions des termes « actuellement fumeur », « fumant quotidiennement », « fumant occasionnellement », « ancien fumeur » et « n'ayant jamais fumé » utilisés dans le présent rapport.
B115	2.1.1.5	Veuillez fournir une brève explication de la tendance de la prévalence du tabagisme dans la population adulte au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.

B12	2.1.2	**Prévalence du tabagisme dans la population adulte (par groupes d'âge)** *(Si elles sont disponibles, veuillez fournir des données de prévalence par groupe d'âge, et préciser le groupe d'âge considéré, de préférence par tranches de 10 ans, par exemple 25–34, 35–44 ans)*		
			Groupe d'âge (adultes)	Prévalence (%) *(veuillez inclure tous les produits du tabac à fumer dans les données de prévalence)*
		HOMMES		
		Actuellement fumeurs[1] Ajouter une tranche d'âge		%
				%
				%
				%
				%
		FEMMES		
		Actuellement fumeurs[1] Ajouter une tranche d'âge		%
				%
				%
				%
				%
		TOTAL (hommes et femmes)		
		Actuellement fumeurs[1] Ajouter une tranche d'âge		%
				%
				%
				%
				%

[1] Veuillez fournir ici des données soit sur l'ensemble des individus actuellement fumeurs soit uniquement sur les personnes fumant quotidiennement, selon les données disponibles.

B121	2.1.2.1	Veuillez indiquer les produits du tabac à fumer inclus dans le calcul de la prévalence pour la question 2.1.2 :
B122	2.1.2.2	Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.1.2 :
B123	2.1.2.3	Veuillez fournir une brève explication de la tendance de la prévalence actuelle du tabagisme par groupe d'âge au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport, si ces données sont disponibles.

B13	**2.1.3**	**Prévalence de la consommation de tabac sans fumée dans la population adulte (ensemble de la population)** *(Veuillez fournir les données de prévalence pour l'ensemble de la population adulte, et préciser l'âge considéré en 2.1.3.2, par exemple 15 ans et plus, 18–64 ans ; voir 2.1.3.2)*	
			Prévalence (%) *(veuillez inclure tous les produits du tabac sans fumée dans les données de prévalence)*
		HOMMES	
		Actuellement consommateurs	%
		Consommant quotidiennement	%
		Consommant occasionnellement	%
		Anciens consommateurs	%
		N'ayant jamais consommé	%
		FEMMES	
		Actuellement consommateurs	%
		Consommant quotidiennement	%
		Consommant occasionnellement	%
		Anciens consommateurs	%
		N'ayant jamais consommé	%
		TOTAL (hommes et femmes)	
		Actuellement consommateurs	%
		Consommant quotidiennement	%
		Consommant occasionnellement	%
		Anciens consommateurs	%
		N'ayant jamais consommé	%

B131	2.1.3.1	Veuillez indiquer les produits du tabac sans fumée inclus dans le calcul de la prévalence pour la question 2.1.3 :
B132	2.1.3.2	Veuillez indiquer la fourchette d'âge à laquelle les données utilisées pour répondre à la question 2.1.3 se rapportent :
B133	2.1.3.3	Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.1.3 :
B134	2.1.3.4	Veuillez fournir dans l'espace ci-après les définitions des termes « actuellement consommateur », « consommant quotidiennement », « consommant occasionnellement », « ancien consommateur » et « n'ayant jamais consommé » (de produits du tabac sans fumée) utilisés dans le présent rapport.
B135	2.1.3.5	Veuillez fournir une brève explication de la tendance de la prévalence de la consommation de tabac sans fumée dans la population adulte au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.

B14	2.1.4	**Prévalence de la consommation de tabac sans fumée dans la population adulte (consommateurs actuels) par groupe d'âge** (*Si elles sont disponibles, veuillez fournir des données de prévalence par groupe d'âge, et préciser le groupe d'âge considéré, de préférence par tranches de 10 ans, par exemple 25–34, 35–44 ans*)		
			Groupe d'âge (adultes)	Prévalence (%) *(veuillez inclure tous les produits du tabac sans fumée dans les données de prévalence)*
		HOMMES		
		Actuellement consommateurs[2] **Ajouter une tranche d'âge**		%
				%
				%
				%
				%
		FEMMES		
		Actuellement consommatrices[2] **Ajouter une tranche d'âge**		%
				%
				%
				%
				%
		TOTAL (hommes et femmes)		
		Actuellement consommateurs[2] **Ajouter une tranche d'âge**		%
				%
				%
				%
				%

[2] Veuillez fournir des données soit sur l'ensemble des consommateurs actuels soit uniquement sur les consommateurs quotidiens, selon les données disponibles.

B141	2.1.4.1	Veuillez indiquer les produits de tabac sans fumée inclus dans la réponse à la question 2.1.4 :
B142	2.1.4.2	Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.1.4 :
B143	2.1.4.3	Veuillez fournir une brève explication de la tendance de la prévalence de la consommation de tabac sans fumée dans la population adulte au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.

B15	**2.1.5**	**Consommation de tabac par groupe(s) ethnique(s)**				
			Groupe(s) ethnique(s)	Prévalence (%) *(veuillez inclure tous les produits du tabac à fumer ou sans fumée dans les données de prévalence)*		
				Hommes	Femmes	Total (hommes et femmes)
		Actuellement consommateurs [3] **Ajouter un groupe ethnique**		%	%	%
				%	%	%
				%	%	%
				%	%	%
				%	%	%
B151	2.1.5.1	Veuillez indiquer les produits du tabac inclus dans la réponse à la question 2.1.5 :				
B152	2.1.5.2	Veuillez indiquer la fourchette d'âge à laquelle les données utilisées pour répondre à la question 2.1.5 se rapportent :				
B153	2.1.5.3	Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.1.5 :				

[3] Veuillez fournir des données soit sur l'ensemble des consommateurs actuels soit uniquement sur les consommateurs quotidiens, selon les données disponibles.

B16	2.1.6	**Consommation de tabac chez les jeunes**				
			Tranche d'âge	Prévalence (%) *(veuillez inclure tous les produits du tabac à fumer ou sans fumée dans les données de prévalence)*		
				Tabac à fumer	Tabac sans fumée	Pipe à eau
		Garçons				
		Actuellement consommateurs [4] Ajouter un groupe jeunes		%	%	%
				%	%	%
				%	%	%
				%	%	%
				%	%	%
		Filles				
		Actuellement consommateurs [4] Ajouter un groupe jeunes		%	%	%
				%	%	%
				%	%	%
				%	%	%
				%	%	%
		TOTAL (garçons et filles)				
		Actuellement consommateurs [4] Ajouter un groupe jeunes		%	%	%
				%	%	%
				%	%	%
				%	%	%
				%	%	%
B161	2.1.6.1	Veuillez indiquer les produits du tabac inclus dans le calcul de la prévalence pour la question 2.1.6 :				

[4] Veuillez fournir des données soit sur l'ensemble des consommateurs actuels soit uniquement sur les consommateurs quotidiens, selon les données disponibles.

1

B162	2.1.6.2	Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.1.6 :
B163	2.1.6.3	Veuillez indiquer la définition du terme « actuellement fumeur/consommateur de tabac » utilisé pour répondre à la question 2.1.6 dans l'espace ci-après :
B164	2.1.6.4	Veuillez donner une brève explication de la tendance de la consommation de tabac chez les jeunes au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.

B17	**2.1.7**	**Consommation de produits du tabac et de produits à base de nicotine nouveaux et émergents**				
		Tranche d'âge	Prévalence (%)			
			Produits du tabac chauffés	Inhalateurs électroniques contenant de la nicotine	Inhalateurs électroniques ne contenant pas de nicotine	Autres produits
	Population adulte					
	Hommes					
	Femmes					
	Total (hommes et femmes)					
	Jeunes					
	Garçons					
	Filles					
	Total (garçons et filles)					

B2	**2.2**	**Exposition à la fumée du tabac**
B21	2.2.1	Disposez-vous de données sur l'exposition à la fumée du tabac dans votre population ? ☐ Oui ☐ Non
B22	2.2.2	Si vous avez répondu « oui » à la question 2.2.1, veuillez fournir des détails dans l'espace ci-après (par exemple exposition par sexe, à la maison, sur le lieu de travail, dans les transports publics)
B23	2.2.3	Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.2.1 :

B3	**2.3**	**Mortalité liée au tabac**
B31	2.3.1	Avez-vous des informations sur la mortalité liée au tabac dans votre population ? ☐ Oui ☐ Non
B32	2.3.2	Si vous avez répondu « oui » à la question 2.3.1, quel est le nombre total estimatif de décès

		attribuables à l'usage du tabac dans votre population ?
B33	2.3.3	Si cette information est disponible, veuillez fournir toute information additionnelle sur la mortalité attribuable à l'usage du tabac (par exemple cancer du poumon, maladies cardio-vasculaires) sur votre territoire.
B34	2.3.4	Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre aux questions 2.3.2 à 2.3.3 et veuillez soumettre un exemplaire de l'étude à laquelle vous vous référez :
B35		

B4	**2.4**	**Coûts liés au tabac**
B41	2.4.1	Avez-vous des informations sur la charge économique de l'usage du tabac dans votre population, c'est-à-dire le coût global de l'usage du tabac imposé à votre société ? ☐ Oui ☐ Non
B42	2.4.2	Si vous avez répondu « oui » à la question 2.4.1, veuillez fournir des détails (par exemple coûts directs (liés aux soins de santé) et indirects et, si possible, méthode utilisée pour estimer ces coûts).
B43	2.4.3	Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.4.2 et soumettre un exemplaire de l'étude à laquelle vous vous référez :
B44		

B5	**2.5**	**Offre de tabac et de produits du tabac** *(Réf. : articles 6.2.b), 20.4.c) et 15.5)*						
B51	2.5.1	Offre licite de produits du tabac						
			Produit	Unité *(p. ex. pièces, tonnes)*	Ventes au détail	Production intérieure	Exporta-tions	Importa-tions
		Produits du tabac à fumer **Ajouter un produit**						
		Produits du tabac sans fumée **Ajouter un produit**						

		Autres produits du tabac Ajouter un produit							
		Tabac	Feuille						
B52	**2.5.2**	Veuillez fournir des informations sur les volumes des ventes en franchise de droits (par exemple produit, unité, quantité), si possible.							
B53	**2.5.3**	Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre aux questions 2.5.1 et 2.5.2 :							
B54									

B6	2.6	**Saisies de produits du tabac illicites** *(Réf. : article 15.5)*				
B61	2.6.1		Année	Produit	Unité *(p. ex. millions de pièces)*	Quantité saisie
		Produits du tabac à fumer Ajouter une ligne				
		Produits du tabac sans fumée Ajouter une ligne				
		Autres produits du tabac Ajouter une ligne				
B62	2.6.2	Avez-vous des informations quelconques sur le pourcentage de produits du tabac illicites sur le marché national ? ☐ Oui ☐ Non				
B63	2.6.3	Si vous avez répondu « oui » à la question 2.6.2, quel pourcentage du marché national du tabac les produits du tabac illicites constituent-ils ?				
B64	2.6.4	Si vous avez répondu « oui » à la question 2.6.3 et si vous disposez d'informations, quelle est la tendance au cours des trois dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport, du pourcentage de produits du tabac illicites par rapport au marché intérieur du tabac ?				
B65	2.6.5	Veuillez fournir toute autre information sur les produits du tabac illicites.				
B66	2.6.6	Veuillez indiquer la source des données utilisées pour répondre aux questions de la section 2.6 :				
B67						

B7	2.7	**Culture du tabac**
B71	2.7.1	Le tabac est-il cultivé sur votre territoire ? ☐ Oui ☐ Non
B72	2.7.2	Si vous avez répondu « oui » à la question 2.7.1, veuillez fournir des informations sur le nombre de travailleurs engagés dans la culture du tabac. Si ces données sont disponibles, veuillez fournir ce chiffre ventilé par sexe.
B73	2.7.3	Veuillez indiquer, si possible, la part de la valeur de la production de feuilles de tabac dans le produit intérieur brut national.

B74	2.7.4	Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre aux questions de la section 2.7 :
B75		

B8	**2.8**	**Fiscalité des produits du tabac** *(Réf. : articles 6.2.a) et 6.3)*
B81	2.8.1	Quelle proportion les taxes représentent-elles dans le prix au détail de la catégorie de produit du tabac la plus populaire (par exemple somme des impôts indirects, taxes sur les ventes et sur les importations (le cas échéant) et taxe à la valeur ajoutée/taxe sur les produits et services TVA/TPS) ?
B82	2.8.2	Comment les impôts indirects sont-ils prélevés (quels types de taxes sont prélevées) ?
		• Taxe spécifique seulement ☐ Oui ☐ Non
		• Taxe *ad valorem* seulement ☐ Oui ☐ Non
		• Association de taxes spécifique et *ad valorem* ☐ Oui ☐ Non
		• Structures plus complexes (veuillez préciser:)
B83	2.8.3	Si possible, veuillez fournir des détails sur les taux d'imposition des produits du tabac à tous les niveaux de l'Etat et en étant aussi précis que possible (précisez le type de taxe, par exemple TVA, taxes sur les ventes et sur les importations)

	Produit	Type de taxe	Taux ou montant	Base d'imposition[5]
Produits du tabac à fumer Ajouter un produit				
Produits du tabac sans fumée Ajouter un produit				
Autres produits du tabac				

[5] La « base d'imposition » devrait indiquer clairement sur quoi est basé le taux ou montant d'imposition. Si la taxe est exprimée en pourcentage (par exemple taxe *ad valorem*), la base d'imposition est la valeur réelle de la marchandise taxée ; par exemple, 45 % du prix du fabricant, 30 % du prix au détail. Dans ce cas, la « base » est le prix du fabricant ou le prix au détail. Si la taxe est exprimée en montant (par exemple taxe spécifique), la base d'imposition est le volume (nombre de pièces ou poids) de marchandises taxées. Par exemple, si la taxe est de US $5 pour 100 cigarettes, le montant de la taxe est de US $5 et la base d'imposition est de 100 cigarettes.

		Ajouter un produit				
B84	2.8.4	Veuillez décrire brièvement les tendances de l'imposition des produits du tabac sur votre territoire au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.				
B85	2.8.5	Réservez-vous un pourcentage quelconque des recettes fiscales au financement d'un plan ou d'une stratégie nationale de lutte antitabac sur votre territoire ? ☐ Oui ☐ Non *(Référence article 26)*				
B86	2.8.6	Si vous avez répondu « oui » à la question 2.8.5, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.				
B87	2.8.7	Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre aux questions 2.8.1 à 2.8.6 :				
B88						

B9	2.9	**Prix des produits du tabac** *(Réf. : article 6.2.a))*						
B91	2.9.1	Veuillez indiquer les prix au détail des trois marques les plus vendues des produits du tabac nationaux et importés au point de vente le plus fréquenté de votre capitale.						
			Marque la plus vendue			Nombre d'unités ou quantité par paquet	Prix au détail	Devise
			Produits du tabac à fumer	Produit du tabac sans fumée	Autres produits du tabac			
		Nationaux						
		Importés						

B92	2.9.2	Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.9.1.
B93	2.9.3	Veuillez décrire brièvement la tendance des prix des produits du tabac sur votre territoire au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.
B94		

3. LÉGISLATION, RÉGLEMENTATION ET POLITIQUES

C1	**3.1**	***Article***	**Obligations générales** *(Réf. : article 5)*		
C11	3.1.1	*5*	**Obligations générales**		
C111	3.1.1.1	*5.1*	Avez-vous élaboré et mis en œuvre des stratégies, des plans et des programmes nationaux multisectoriels globaux de lutte antitabac conformément aux dispositions de la Convention ?	☐ Oui	☐ Non
C112	3.1.1.2	*5.1*	Si vous avez répondu « non » à la question 3.1.1.1, avez-vous partiellement élaboré et mis en œuvre des stratégies de lutte antitabac en incluant la lutte antitabac dans des stratégies, plans et programmes nationaux de santé, de santé publique ou de promotion de la santé ?	☐ Oui	☐ Non
C113	3.1.1.3	*5.1*	Si vous avez répondu « non » à la question 3.1.1.2, un aspect quelconque de la lutte antitabac visé dans la Convention figure-t-il dans une stratégie, un plan ou un programme national ?	☐ Oui	☐ Non
C114	3.1.1.4	*5.2(a)*	Avez-vous mis en place ou renforcé et doté de moyens financiers		
			• un point focal de lutte antitabac ?	☐ Oui	☐ Non
			• une unité de lutte antitabac ?	☐ Oui	☐ Non
			• un dispositif national de coordination de la lutte antitabac ?	☐ Oui	☐ Non
C115	3.1.1.5	Si vous avez répondu « oui » à l'une quelconque des questions de la rubrique 3.1.1.4, veuillez fournir des indications détaillées (par exemple la nature du dispositif national de coordination, l'institution dont relève le point focal de lutte antitabac ou l'unité de lutte antitabac).			
C116	3.1.1.6	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 5.1 et 5.2 (*Obligations générales*) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			
C117	3.1.1.7	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de cette section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.			

C12	3.1.2	*5.3*	**Protection des politiques de santé publique en matière de lutte antitabac contre les intérêts commerciaux et autres de l'industrie du tabac** *(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)*		
			Avez-vous adopté et mis en œuvre, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
C121	3.1.2.1		– protéger les politiques de santé publique en matière de lutte antitabac contre les intérêts commerciaux et autres de l'industrie du tabac ?	☐ Oui	☐ Non
C122	3.1.2.2		– faire en sorte que le public ait accès, conformément à l'article 12.c), à un large éventail d'informations concernant l'industrie du tabac, pertinentes au regard de l'objectif de la Convention, par exemple à travers une base de données publique ?	☐ Oui	☐ Non
C123	3.1.2.3	Si vous avez répondu « oui » à l'une quelconque des questions des rubriques 3.1.2.1 ou 3.1.2.2, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après (plus particulièrement, précisez, le cas échéant, si votre gouvernement ou un de ses ministères 1) a mené des campagnes de sensibilisation aux tactiques de l'industrie du tabac et à la nécessité de prévenir l'ingérence de l'industrie du tabac dans l'élaboration des politiques ; 2) a évité de contracter des partenariats ou des accords volontaires avec l'industrie du tabac ; 3) a adopté des mesures pour limiter les interactions des fonctionnaires avec l'industrie du tabac, notamment sous la forme d'un code de conduite ; 4) n'a pas accordé d'incitations, de privilèges, d'avantages ou d'exemption fiscale préférentielle à l'industrie du tabac pour mettre en place ou poursuivre ses activités ; etc.).		
C124	3.1.2.4	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 5.3 au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			
C125	3.1.2.5	Avez-vous utilisé les « Directives pour l'application de l'article 5.3 de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac » lors de l'élaboration ou de la mise en œuvre de politiques dans ce domaine ?			
C126	3.1.2.6	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.1.2.5, veuillez fournir des détails dans l'espace ci-dessous ou vous référer à la section A du questionnaire complémentaire disponible ici. Les réponses à cette question ou au questionnaire complémentaire sont facultatives.			
C127	3.1.2.7	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.			
C128					

C2	3.2	*Article*	**Mesures relatives à la réduction de la demande de tabac** *(Réf. : articles 6 à 14)*		
C21	3.2.1	*6*	**Mesures financières et fiscales visant à réduire la demande de tabac** *(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)*		
			Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
C211	3.2.1.1	*6.2(a)*	– des politiques fiscales et, le cas échéant, des politiques des prix concernant les produits du tabac afin de contribuer aux objectifs de santé visant à réduire la consommation de tabac ?	☐ Oui	☐ Non
C212	3.2.1.2	*6.2(b)*	– l'interdiction ou la restriction, selon le cas, de la vente aux voyageurs internationaux de produits du tabac en franchise de droits et de taxes ?	☐ Oui	☐ Non
C213	3.2.1.3		– l'interdiction ou la restriction, selon le cas, de l'importation par les voyageurs internationaux de produits du tabac en franchise de droits et de taxes ?	☐ Oui	☐ Non
C214	3.2.1.4	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 6 (*Mesures financières et fiscales visant à réduire la demande de tabac*) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			
C215	3.2.1.5	Avez-vous utilisé les « Directives pour l'application de l'article 6 de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac » lors de l'élaboration ou de la mise en œuvre de politiques dans ce domaine ?			
C216	3.2.1.6	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.1.5, veuillez fournir des détails dans l'espace ci-dessous ou vous référer à la section H du questionnaire complémentaire disponible ici. Les réponses à cette question ou au questionnaire complémentaire sont facultatives.			
C217	3.2.1.7	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.			
C218					

C22	3.2.2	*8.2*	**Protection contre l'exposition à la fumée du tabac** *(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)*			
			Avez-vous adopté ou appliqué des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :			
C221	3.2.2.1		– interdiction de fumer dans les lieux de travail intérieurs, les transports publics, les lieux publics intérieurs et, le cas échéant, d'autres lieux publics ?	☐ Oui	☐ Non	
C222	3.2.2.2		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.2.1, quel(le) est le type/la nature de la mesure prévoyant cette interdiction ?			
			• législation nationale	☐ Oui	☐ Non	
			• législation infranationale	☐ Oui	☐ Non	
			• ordonnance administrative et décrets lois	☐ Oui	☐ Non	
			• accords volontaires	☐ Oui	☐ Non	
			• autres mesures (veuillez préciser)	☐ Oui	☐ Non	
C223	3.2.2.3		Veuillez expliquer brièvement le type/la nature et la teneur des mesures prévoyant l'interdiction.			
C224	3.2.2.4		Si vous avez répondu « oui » à l'une des options figurant au paragraphe 3.2.2.2, l'une de ces mesures prévoit-elle un mécanisme/une infrastructure permettant de la faire respecter ?	☐ Oui	☐ Non	
C225	3.2.2.5		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.2.4, veuillez préciser ce dont il s'agit			
C226	3.2.2.6		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.2.1, veuillez préciser le contexte et la portée/l'étendue des mesures appliquées dans les lieux de travail intérieurs, les transports publics, les lieux publics intérieurs et, le cas échéant, d'autres lieux publics.	Complète	Partielle	Aucune
			Lieux de travail intérieurs :			
			• bâtiments publics	☐	☐	☐

			• établissements de soins de santé	☐	☐	☐
			• établissements d'enseignement[6]	☐	☐	☐
			• universités	☐	☐	☐
			• lieux de travail privés	☐	☐	☐
			• véhicules à moteur utilisés comme lieux de travail (par exemple les ambulances, véhicules de livraison)	☐	☐	☐
			• autres (veuillez préciser:)	☐	☐	☐
			Transports publics :			
			• aéronefs	☐	☐	☐
			• trains	☐	☐	☐
			• ferries	☐	☐	☐
			• transports publics terrestres (bus, trolleybus, tramways)	☐	☐	☐
			• véhicules à moteur utilisés comme lieux de travail (par exemple les ambulances, véhicules de livraison)	☐	☐	☐
			• véhicules privés	☐	☐	☐
			• autres (veuillez préciser:)	☐	☐	☐

[6] À l'exception des universités.

			Lieux publics intérieurs :			
			• espaces culturels	☐	☐	☐
			• centres commerciaux	☐	☐	☐
			• pubs et bars	☐	☐	☐
			• boîtes de nuit	☐	☐	☐
			• restaurants	☐	☐	☐
			• autres (veuillez préciser:)	☐	☐	☐
C227	3.2.2.7		Veuillez fournir un bref résumé des mesures complètes et partielles, avec des précisions sur les mesures partielles qui ont été mises en œuvre.			
			• Interdiction de fumer dans les lieux de travail intérieurs			
			• Interdiction de fumer dans les transports publics			
			• Interdiction de fumer dans les lieux publics intérieurs			
C228	3.2.2.8	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'article 8 (*Protection contre l'exposition à la fumée du tabac*) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.				
C229	3.2.2.9	Avez-vous utilisé les « Directives pour l'application de l'article 8 de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac » lors de l'élaboration ou de la mise en œuvre de politiques dans ce domaine ?				
C2210	3.2.2.10	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.2.9, veuillez fournir des détails dans l'espace ci-dessous ou vous référer à la section B du questionnaire complémentaire disponible ici. Les réponses à cette question ou au questionnaire complémentaire sont facultatives.				
C2211	3.2.2.11	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.				
C2212						

C23	3.2.3	*9*	**Réglementation de la composition des produits du tabac** *(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)*		
			Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
C231	3.2.3.1		– test et analyse de la composition des produits du tabac ?	☐ Oui	☐ Non
C232	3.2.3.2		– test et analyse des émissions des produits du tabac ?	☐ Oui	☐ Non
C233	3.2.3.3		– réglementation de la composition des produits du tabac ?	☐ Oui	☐ Non
C234	3.2.3.4		– réglementation des émissions des produits du tabac ?	☐ Oui	☐ Non
C235	3.2.3.5	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 9 (*Réglementation de la composition des produits du tabac*) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			
C236	3.2.3.6	Avez-vous utilisé les « Directives pour l'application des articles 9 et 10 de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac » lors de l'élaboration ou de la mise en œuvre de politiques dans ce domaine ?			
		Oui/Non/Autre			
C237	3.2.3.7	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.3.6, veuillez fournir des détails dans l'espace ci-dessous ou vous référer à la section C du questionnaire complémentaire disponible ici. Les réponses à cette question ou au questionnaire complémentaire sont facultatives.			
C238	3.2.3.8	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après (par ex. : si votre pays 1) a inscrit la réglementation des produits dans la législation nationale de lutte antitabac ; 2) a accès à des laboratoires du secteur public ou des laboratoires indépendants, qui n'appartiennent pas à l'industrie du tabac ou ne sont pas contrôlés par elle ; 3) a réglementé les ingrédients, comme les arômes (par ex. : le menthol) ; 4) a réglementé les caractéristiques des produits, comme les caractéristiques de la conception (par ex. : la ventilation des cigarettes) ; etc.).			

C24	3.2.4	*10*	**Réglementation des informations sur les produits du tabac à communiquer** *(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)*		
			Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, le cas échéant des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
C241	3.2.4.1		– exiger des fabricants et des importateurs de produits du tabac qu'ils communiquent aux autorités gouvernementales des informations relatives à :		
			• la composition des produits du tabac ?	☐ Oui	☐ Non
			• les émissions des produits du tabac ?	☐ Oui	☐ Non
C242	3.2.4.2		– exiger la communication au public d'informations sur :		
			• la composition des produits du tabac ?	☐ Oui	☐ Non
			• les émissions des produits du tabac ?	☐ Oui	☐ Non
C243	3.2.4.3	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 10 (*Réglementation des informations sur les produits du tabac à communiquer*) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			
C244	3.2.4.4	Avez-vous utilisé les « Directives pour l'application des articles 9 et 10 de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac » lors de l'élaboration ou de la mise en œuvre de politiques dans ce domaine ?			
C245	3.2.4.5	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.4.4, veuillez fournir des détails dans l'espace ci-dessous ou vous référer à la section C du questionnaire complémentaire disponible ici. Les réponses à cette question ou au questionnaire complémentaire sont facultatives.			
C246	3.2.4.6	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après (par ex. : si votre pays a inscrit les informations sur les produits du tabac à communiquer dans la législation nationale de lutte antitabac, a réglementé la communication au public d'informations sur les constituants toxiques et les émissions des produits du tabac, en vue de sensibiliser l'opinion publique et de faire progresser les politiques antitabac ; etc.).			
C247					

C25	3.2.5	*11*	**Conditionnement et étiquetage des produits du tabac** *(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)*		
			Avez-vous adopté et appliqué des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
C251	3.2.5.1	*11*	– faire en sorte que le conditionnement des cigarettes individuelles ou d'autres produits du tabac ne comporte pas de publicité ou de promotion ?	☐ Oui	☐ Non
C252	3.2.5.2	*11.1(a)*	– faire en sorte que le conditionnement et l'étiquetage ne contribuent pas à la promotion d'un produit par des moyens fallacieux, tendancieux ou trompeurs, ou susceptibles de donner une impression erronée quant à ses caractéristiques, effets sur la santé, risques ou émissions ?	☐ Oui	☐ Non
C253	3.2.5.3	*11.1(b)*	– faire en sorte que chaque paquet et cartouche de produits du tabac et toutes les formes de conditionnement et d'étiquetage extérieurs de ces produits portent des mises en garde sanitaires décrivant les effets nocifs de la consommation de tabac ?	☐ Oui	☐ Non
C254	3.2.5.4	*11.1(b)(i)*	– faire en sorte que les mises en garde sanitaires soient approuvées par l'autorité nationale compétente ?	☐ Oui	☐ Non
C255	3.2.5.5	*11.1(b)(ii)*	– faire en sorte que les mises en garde sanitaires soient utilisées tour à tour ?	☐ Oui	☐ Non
C256	3.2.5.6	*11.1(b)(iii)*	– faire en sorte que les mises en garde sanitaires soient claires, visibles et lisibles ?	☐ Oui	☐ Non
C257	3.2.5.7	*11.1.(b)iii)*	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.5.6, la législation de votre pays exige-t-elle à titre minimum un style, une taille et une couleur de police de caractères permettant de rendre la mise en garde claire, visible et lisible ?	☐ Oui	☐ Non
C258	3.2.5.8	*11.1(b)(iv)*	– faire en sorte que les mises en garde sanitaires n'occupent pas moins de 30 % des faces principales ?	☐ Oui	☐ Non
C259	3.2.5.9		– faire en sorte que les mises en garde sanitaires occupent 50 % ou plus des faces principales ?	☐ Oui	☐ Non
C2510	3.2.5.10	*11.1(b)(v)*	– faire en sorte que les mises en garde sanitaires se présentent sous la forme de dessins ou de pictogrammes ou incluent de tels dessins ou pictogrammes ?	☐ Oui	☐ Non

C2511	3.2.5.11		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.5.10, le Gouvernement est-il propriétaire du droit d'auteur de ces dessins ou pictogrammes ?	☐ Oui	☐ Non
C2512	3.2.5.12		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.5.10, accorderiez-vous une licence non exclusive et libre de redevance pour l'utilisation de mises en garde sanitaires élaborées sur votre territoire avec d'autres Parties ?	☐ Oui	☐ Non
C2513	3.2.5.13	*11.2*	– faire en sorte que chaque paquet et cartouche de produits du tabac et toutes les formes de conditionnement et d'étiquetage extérieurs de ces produits portent des informations sur :		
			• les constituants des produits du tabac	☐ Oui	☐ Non
			• les émissions des produits du tabac	☐ Oui	☐ Non
C2514	3.2.5.14	*11.3*	– faire en sorte que les mises en garde et autres informations textuelles apparaissent sur chaque paquet et cartouche de produits du tabac et sur toutes les formes de conditionnement et d'étiquetage extérieurs dans la ou les langues principales du pays ?	☐ Oui	☐ Non
C2515	3.2.5.15	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 11 (*Conditionnement et étiquetage des produits du tabac*) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			
C2516	3.2.5.16	Avez-vous utilisé les « Directives pour l'application de l'article 11 de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac » lors de l'élaboration ou de la mise en œuvre de politiques dans ce domaine ?			
C2517	3.2.5.17	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.5.16, veuillez fournir des détails dans l'espace ci-dessous ou vous référer à la section D du questionnaire complémentaire disponible ici. Les réponses à cette question ou au questionnaire complémentaire sont facultatives.			
C2518	3.2.5.18	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.			
C2519					

C26	3.2.6	*12*	**Éducation, communication, formation et sensibilisation du public** *(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)*		
			Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
C261	3.2.6.1	*12(a)*	– programmes d'éducation et de sensibilisation ? *(Veuillez vous référer aux programmes mis en œuvre depuis la présentation de votre rapport biennal.)*	☐ Oui	☐ Non
C262	3.2.6.2		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.6.1, qui ces programmes visent-ils ?		
			• les adultes ou le grand public	☐ Oui	☐ Non
			• les enfants et les jeunes	☐ Oui	☐ Non
			• les hommes	☐ Oui	☐ Non
			• les femmes	☐ Oui	☐ Non
			• les femmes enceintes	☐ Oui	☐ Non
			• les groupes ethniques	☐ Oui	☐ Non
			• autres (veuillez préciser:)	☐ Oui	☐ Non
C263	3.2.6.3		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.6.1, tenez-vous compte des principales différences entre les groupes de population visés dans les programmes d'éducation et de sensibilisation du public ?		
			• âge	☐ Oui	☐ Non
			• sexe	☐ Oui	☐ Non
			• niveau d'études	☐ Oui	☐ Non
			• contexte culturel	☐ Oui	☐ Non
			• situation socio-économique	☐ Oui	☐ Non
			• autres (veuillez préciser:)	☐ Oui	☐ Non
C264	3.2.6.4	*12(b)*	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.6.1, ces programmes d'éducation et de sensibilisation du public couvrent-ils :		
			• les risques pour la santé liés à la consommation de tabac ?	☐ Oui	☐ Non
			• les risques pour la santé liés à l'exposition à la fumée du tabac ?	☐ Oui	☐ Non
			• les avantages du sevrage tabagique et des modes de vie sans tabac ?	☐ Oui	☐ Non
		12(f)	• les conséquences économiques préjudiciables de		
			- la production de tabac ?	☐ Oui	☐ Non

			- la consommation de tabac ?	☐ Oui	☐ Non
			• les conséquences environnementales préjudiciables de		
			– la production de tabac ?	☐ Oui	☐ Non
			– la consommation de tabac ?	☐ Oui	☐ Non
C265	3.2.6.5	*12(e)*	Sensibilisation et participation des organisations et organismes suivants à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes et de stratégies intersectoriels de lutte antitabac :		
			• des organismes publics ?	☐ Oui	☐ Non
			• des organisations non gouvernementales qui ne sont pas liées à l'industrie du tabac ?	☐ Oui	☐ Non
			• des organismes privés ?	☐ Oui	☐ Non
			• autres (veuillez préciser:)	☐ Oui	☐ Non
C266	3.2.6.6	*12*	L'élaboration, la gestion et la mise en œuvre des programmes de communication, d'éducation, de formation et de sensibilisation du public sont-elles fondées sur la recherche et sont-elles soumises à des essais préalables, à un suivi et à une évaluation ?	☐ Oui	☐ Non
C267	3.2.6.7	*12(d)*	Des programmes de formation ou de sensibilisation et de prise de conscience appropriés et spéciaux en matière de lutte antitabac sont-ils prévus à l'intention :		
			• des agents de santé ?	☐ Oui	☐ Non
			• des agents communautaires ?	☐ Oui	☐ Non
			• des travailleurs sociaux ?	☐ Oui	☐ Non
			• des professionnels des médias ?	☐ Oui	☐ Non
			• des éducateurs ?	☐ Oui	☐ Non
			• des décideurs ?	☐ Oui	☐ Non
			• des administrateurs ?	☐ Oui	☐ Non
			• autres (veuillez préciser:)	☐ Oui	☐ Non
C268	3.2.6.8	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 12 (*Éducation, communication, formation et sensibilisation du public*) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			

C269	3.2.6.9	Avez-vous utilisé les « Directives pour l'application de l'article 12 de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac » lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques dans ce domaine ?
		Oui/Non/Autre
C2610	3.2.6.10	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.6.9, veuillez fournir des détails dans l'espace ci-dessous ou vous référer à la section E du questionnaire complémentaire disponible ici. Les réponses à cette question ou au questionnaire complémentaire sont facultatives.
C2611	3.2.6.11	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.
C2612		

C27	3.2.7	*13*	**Publicité en faveur du tabac, promotion et parrainage** *(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)*		
			Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, le cas échéant des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
C271	3.2.7.1	*13.2*	– l'instauration d'une interdiction globale de toute publicité en faveur du tabac, de toute promotion et de tout parrainage ?	☐ Oui	☐ Non
	Si vous avez répondu « non » à la question 3.2.7.1, veuillez passer à la question 3.2.7.3.				
C272	3.2.7.2		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.7.1, cette interdiction couvre-t-elle :		
			• la présentation et la visibilité des produits du tabac dans les points de vente ?	☐ Oui	☐ Non
			• l'Internet national ?	☐ Oui	☐ Non
			• l'Internet mondial ?	☐ Oui	☐ Non
			• l'extension et/ou l'échange de marques ?	☐ Oui	☐ Non
			• le placement de produits comme moyen de publicité ou de promotion ?	☐ Oui	☐ Non
			• la représentation du tabac ou de l'usage du tabac dans les produits des médias du divertissement ?	☐ Oui	☐ Non
			• le parrainage par l'industrie du tabac de manifestations ou d'activités internationales et/ou de participants à celles-ci ?	☐ Oui	☐ Non
			• les contributions de fabricants de tabac à toute autre entité pour des « causes socialement responsables » et/ou toute autre activité mise en œuvre sous l'égide de la « responsabilité sociale des entreprises » par l'industrie du tabac ?	☐ Oui	☐ Non
			• la publicité, la promotion et le parrainage transfrontières à partir de votre territoire ?	☐ Oui	☐ Non

		13.7	• les mêmes formes de publicité, de promotion et de parrainage transfrontières pénétrant sur votre territoire auxquelles s'applique la réglementation intérieure ?	☐ Oui	☐ Non
	Veuillez passer à la question 3.2.7.12.				
C273	3.2.7.3	*13.2*	Si vous avez répondu « non » à la question 3.2.7.1, êtes-vous empêché par votre Constitution ou des principes constitutionnels d'instaurer une interdiction globale de la publicité en faveur du tabac, de la promotion et du parrainage ?	☐ Oui	☐ Non
C274	3.2.7.4	*13.3*	– d'appliquer des restrictions à toute publicité en faveur du tabac, toute promotion et tout parrainage ?	☐ Oui	☐ Non
C275	3.2.7.5	*13.3*	– d'appliquer des restrictions à la publicité, à la promotion et au parrainage transfrontières à partir de votre territoire et ayant des effets transfrontaliers ?	☐ Oui	☐ Non
C276	3.2.7.6	*13.4(a)*	– d'interdire toutes les formes de publicité en faveur du tabac, de promotion et de parrainage qui contribuent à promouvoir un produit du tabac par des moyens fallacieux, tendancieux ou trompeurs, ou susceptibles de donner une impression erronée quant aux caractéristiques, aux effets sur la santé, aux risques ou émissions du produit ?	☐ Oui	☐ Non
C277	3.2.7.7	*13.4(b)*	– d'exiger qu'une mise en garde sanitaire ou d'autres mises en garde ou messages appropriés accompagnent toute publicité en faveur du tabac et toute promotion et tout parrainage ?	☐ Oui	☐ Non
C278	3.2.7.8	*13.4(c)*	– de limiter le recours à des mesures d'incitation directes ou indirectes qui encouragent l'achat de produits du tabac par le public ?	☐ Oui	☐ Non
C279	3.2.7.9	*13.4(d)*	– d'exiger de l'industrie du tabac qu'elle fasse connaître aux autorités gouvernementales compétentes les dépenses qu'elle consacre à la publicité, à la promotion et au parrainage encore non interdits ?	☐ Oui	☐ Non

C2710	3.2.7.10	*13.4(e)*	– de limiter la publicité en faveur du tabac, la promotion et le parrainage :		
			• à la radio ?	☐ Oui	☐ Non
			• à la télévision ?	☐ Oui	☐ Non
			• dans la presse écrite ?	☐ Oui	☐ Non
			• sur l'Internet national ?	☐ Oui	☐ Non
			• sur l'Internet mondial ?	☐ Oui	☐ Non
			• dans d'autres médias (veuillez préciser:)	☐ Oui	☐ Non
C2711	3.2.7.11	*13.4(f)*	– de limiter le parrainage par l'industrie du tabac :		
			• de manifestations et d'activités internationales ?	☐ Oui	☐ Non
			• de participants à de telles manifestations et activités ?	☐ Oui	☐ Non
	Que vous ayez répondu « oui » ou « non » à la question 3.2.7.1, avez-vous :				
C2712	3.2.7.12	*13.6*	– coopéré avec d'autres Parties à la mise au point de technologies et d'autres moyens nécessaires pour faciliter l'élimination de la publicité transfrontières ?	☐ Oui	☐ Non
C2713	3.2.7.13	*13.7*	– appliqué à la publicité, à la promotion et au parrainage transfrontières entrant sur votre territoire les mêmes sanctions que celles qui s'appliquent à la publicité, à la promotion et au parrainage intérieurs conformément à votre législation nationale ?	☐ Oui	☐ Non
C2714	3.2.7.14	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 13 (*Publicité en faveur du tabac, promotion et parrainage*) au cours des trois dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			
C2715	3.2.7.15	Avez-vous utilisé les « Directives pour l'application de l'article 13 de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac » lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques dans ce domaine ?			
		Oui/Non/Autre			
C2716	3.2.7.16	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.7.15, veuillez fournir des détails dans l'espace ci-dessous ou vous référer à la section F du questionnaire complémentaire disponible ici. Les réponses à cette question ou au questionnaire complémentaire sont facultatives.			
C2717	3.2.7.17	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.			
C2718					

C28	3.2.8	*14*	**Mesures visant à réduire la demande en rapport avec la dépendance à l'égard du tabac et le sevrage tabagique** *(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)*		
			Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
C281	3.2.8.1	*14.1*	– élaborer et diffuser des directives appropriées, globales et intégrées fondées sur des données scientifiques et sur les meilleures pratiques ?	☐ Oui	☐ Non
C282	3.2.8.2	*14.1*	– programmes visant à promouvoir le sevrage tabagique, y compris :		
			• campagnes dans les médias soulignant l'importance qu'il y a à cesser de fumer ?	☐ Oui	☐ Non
			• programmes spécialement conçus pour :		
			○ les jeunes filles n'ayant pas l'âge légal et les jeunes femmes	☐ Oui	☐ Non
			○ les femmes	☐ Oui	☐ Non
			○ les femmes enceintes	☐ Oui	☐ Non
			• services téléphoniques d'aide au sevrage tabagique	☐ Oui	☐ Non
			• manifestations locales telles que des activités en rapport avec la Journée mondiale sans tabac ou une journée nationale sans fumée, le cas échéant ?	☐ Oui	☐ Non
			• autres (veuillez préciser:)	☐ Oui	☐ Non
C283	3.2.8.3	*14.2(a)*	– concevoir et mettre en œuvre des programmes efficaces visant à promouvoir le sevrage tabagique, dans des lieux tels que :		
			• les établissements d'enseignement ?	☐ Oui	☐ Non
			• les établissements de santé ?	☐ Oui	☐ Non
			• les lieux de travail ?	☐ Oui	☐ Non
			• les lieux de pratique de sports ?	☐ Oui	☐ Non
			• autres (veuillez préciser:)	☐ Oui	☐ Non

C284	3.2.8.4	*14.2(b)*	− inclure le diagnostic et le traitement de la dépendance à l'égard du tabac et des services de conseil sur le sevrage tabagique dans les programmes, plans et stratégies nationaux :			
			• de lutte antitabac ?	☐ Oui	☐ Non	
			• de santé ?	☐ Oui	☐ Non	
			• d'éducation ?	☐ Oui	☐ Non	
C285	3.2.8.5		− inclure des programmes de diagnostic et de traitement de la dépendance à l'égard du tabac dans votre système de soins de santé ?	☐ Oui	☐ Non	
C286	3.2.8.6	*14.2(b)*	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.8.5, quelles structures de votre système de soins de santé offrent des programmes de diagnostic et de traitement de la dépendance à l'égard du tabac ?			
			• soins de santé primaires	☐ Oui	☐ Non	
			• soins de santé secondaires et tertiaires	☐ Oui	☐ Non	
			• soins de santé spécialisés (veuillez préciser:)	☐ Oui	☐ Non	
			• centres spécialisés en aide au sevrage et traitement de la dépendance à l'égard du tabac	☐ Oui	☐ Non	
			• centres de réadaptation	☐ Oui	☐ Non	
			• autres (veuillez préciser:)	☐ Oui	☐ Non	
C287	3.2.8.7	*14.2(b)*	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.8.5, les services dispensés dans ces cadres sont-ils couverts par des crédits publics ou des systèmes de remboursement ?			
			• soins de santé primaires	☐ Pleinement	☐ Partiellement	☐ Non
			• soins de santé secondaires et tertiaires	☐ Pleinement	☐ Partiellement	☐ Non
			• soins de santé spécialisés (veuillez préciser:)	☐ Pleinement	☐ Partiellement	☐ Non

			• centres spécialisés en aide au sevrage et traitement de la dépendance à l'égard du tabac	☐ Pleinement	☐ Partiellement	☐ Non
			• centres de réadaptation	☐ Pleinement	☐ Partiellement	☐ Non
			• autres (veuillez préciser:)	☐ Pleinement	☐ Partiellement	☐ Non
C288	3.2.8.8	*14.2(b)*	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.8.5, quels professionnels de la santé et autres participent-ils aux programmes offrant un traitement de la dépendance à l'égard du tabac et des services de conseil ?			
			Les professionnels de santé :			
			• médecins	☐ Oui	☐ Non	
			• dentistes	☐ Oui	☐ Non	
			• médecins de famille	☐ Oui	☐ Non	
			• praticiens de médecine traditionnelle	☐ Oui	☐ Non	
			• autres professions de santé (veuillez préciser)	☐ Oui	☐ Non	
			• infirmières	☐ Oui	☐ Non	
			• sages-femmes	☐ Oui	☐ Non	
			• pharmaciens	☐ Oui	☐ Non	
			• Les agents communautaires	☐ Oui	☐ Non	
			• Les travailleurs sociaux	☐ Oui	☐ Non	
			• autres (veuillez préciser:)	☐ Oui	☐ Non	
C289	3.2.8.9	*14.2(c)*	– la formation au traitement de la dépendance à l'égard du tabac figure-t-elle au programme de formation des professionnels de santé, soit pendant leurs études soit après, dans les écoles :			
			• de médecine ?	☐ Oui	☐ Non	
			• de médecine dentaire ?	☐ Oui	☐ Non	
			• de soins infirmiers ?	☐ Oui	☐ Non	

			• de pharmacie ?	☐ Oui	☐ Non
			• autres (veuillez préciser:)	☐ Oui	☐ Non
C2810	3.2.8.10	*14.2(d)*	− faciliter l'accès à un traitement de la dépendance à l'égard du tabac, y compris aux produits pharmaceutiques et/ou le faciliter à un coût abordable ?	☐ Oui	☐ Non
C2811	3.2.8.11	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.8.10, où et comment peut-on acheter légalement ces produits dans votre pays ?			
C2812	3.2.8.12	*14.2(d)*	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.8.10, quels produits pharmaceutiques sont-ils disponibles pour le traitement de la dépendance à l'égard du tabac sur votre territoire ?		
			• traitement de substitution de la nicotine	☐ Oui	☐ Non
			• bupropion	☐ Oui	☐ Non
			• varénicline	☐ Oui	☐ Non
			• autres (veuillez préciser:)	☐ Oui	☐ Non
C2813	3.2.8.13	*14.2(d)*	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.8.10, les coûts des produits suivants sont-ils couverts par des fonds publics ou remboursés ?		
			• traitement de substitution de la nicotine	☐ Pleinement	☐ Partiellement ☐ Non
			• bupropion	☐ Pleinement	☐ Partiellement ☐ Non
			• varénicline	☐ Pleinement	☐ Partiellement ☐ Non
			• autres (veuillez préciser:)	☐ Pleinement	☐ Partiellement ☐ Non
C2814	3.2.8.14	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 14 (*Mesures visant à réduire la demande en rapport avec la dépendance à l'égard du tabac et de sevrage tabagique*) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			
C2815	3.2.8.15	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.8.15, veuillez fournir des détails dans l'espace ci-dessous ou vous référer à la section G du questionnaire complémentaire disponible ici. Les réponses à cette question ou au questionnaire complémentaire sont facultatives.			

C2816	3.2.8.16	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.8.15, veuillez fournir des détails dans l'espace ci-dessous ou vous référer à la section G du questionnaire complémentaire disponible ici. Les réponses à cette question ou au questionnaire complémentaire sont facultatives.
C2817	3.2.8.17	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.
C2818		

C3	3.3	*Article*	**Mesures relatives à la réduction de l'offre de tabac** *(Réf. : articles 15 à 17)*		
C31	3.3.1	*15*	**Commerce illicite des produits du tabac** *(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)*		
			Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
C311	3.3.1.1	*15.2*	– exiger que tous les paquets et cartouches de produits du tabac et toutes les formes de conditionnement extérieurs de ces produits comportent une marque pour aider à déterminer l'origine des produits ?	☐ Oui	☐ Non
C312	3.3.1.2	*15.2(a)*	– exiger que tous les paquets et cartouches de produits du tabac et toutes les formes de conditionnement extérieurs de ces produits comportent une marque pour aider à déterminer si le produit est légalement en vente sur le marché intérieur ?	☐ Oui	☐ Non
C313	3.3.1.3	*15.2(a)*	– exiger que les paquets et cartouches de produits du tabac destinés à la vente au détail ou en gros sur le marché intérieur comportent l'indication « Vente autorisée uniquement en … » ou toute autre marque appropriée indiquant la destination finale du produit ?	☐ Oui	☐ Non
C314	3.3.1.4	*15.2(b)*	– mettre en place un régime pratique de suivi et de traçabilité des produits de manière à rendre le système de distribution plus sûr et de contribuer aux enquêtes sur le commerce illicite ?	☐ Oui	☐ Non
C315	3.3.1.5	*15.3*	– exiger que les marques visées soient présentées lisiblement et/ou rédigées dans la ou les langues principales du pays ?	☐ Oui	☐ Non
C316	3.3.1.6	*15.4(a)*	– exiger le suivi et la collecte de données concernant le commerce transfrontières des produits du tabac, y compris le commerce illicite ?	☐ Oui	☐ Non

C317	3.3.1.7	*15.4(a)*	– faciliter l'échange de cette information entre les autorités douanières, fiscales et autres, le cas échéant, et conformément à la législation nationale et aux accords bilatéraux et multilatéraux applicables ?	☐ Oui	☐ Non
C318	3.3.1.8	*15.4(b)*	– adopter ou renforcer des mesures législatives, assorties des sanctions et des recours appropriés, contre le commerce illicite des produits du tabac, y compris des cigarettes de contrefaçon et de contrebande ?	☐ Oui	☐ Non
C319	3.3.1.9	*15.4(c)*	– faire en sorte que le matériel de fabrication, les contrefaçons etc. dérivés du commerce illicite des produits du tabac qui ont été confisqués soient détruits au moyen si possible de méthodes respectueuses de l'environnement, ou éliminés conformément à la législation nationale ?	☐ Oui	☐ Non
C3110	3.3.1.10	*15.4(d)*	– adopter et appliquer des mesures pour surveiller, vérifier et contrôler l'entreposage et la distribution des produits du tabac gardés ou circulant en franchise de droits ou de taxes ?	☐ Oui	☐ Non
C3111	3.3.1.11	*15.4(e)*	– permettre la confiscation des produits dérivés du commerce illicite des produits du tabac ?	☐ Oui	☐ Non
C3112	3.3.1.12	*15.6*	– encourager la coopération entre les organismes nationaux et les organisations intergouvernementales internationales et régionales compétentes, en ce qui concerne les enquêtes, les poursuites et les procédures pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac, l'accent étant mis sur la coopération aux niveaux régional et sous-régional ?	☐ Oui	☐ Non
C3113	3.3.1.13	*15.7*	– octroyer des licences ou prendre d'autres mesures pour contrôler ou réglementer la production et la distribution des produits du tabac pour prévenir le commerce illicite ?	☐ Oui	☐ Non
C3114	3.3.1.14	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 15 (*Commerce illicite des produits du tabac*) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			
C3115	3.3.1.15	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.			
C3116					

C32	3.3.2	*16*	**Vente aux mineurs et par les mineurs** *(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)* Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
C321	3.3.2.1	*16.1*	– interdire la vente de produits du tabac aux mineurs ? Si « oui », veuillez préciser l'âge légal:	☐ Oui	☐ Non
C322	3.3.2.2	*16.1(a)*	– exiger que tous les vendeurs de produits du tabac affichent visiblement et en évidence dans leurs points de vente l'avis d'interdiction de la vente de tabac aux mineurs ?	☐ Oui	☐ Non
C323	3.3.2.3	*16.1(a)*	– exiger qu'en cas de doute, chaque vendeur de produits du tabac demande à l'acheteur de prouver par des moyens appropriés qu'il a atteint l'âge légal ?	☐ Oui	☐ Non
C324	3.3.2.4	*16.1(b)*	– interdire de vendre des produits du tabac de toute manière les rendant directement accessibles, par exemple sur les étagères des magasins ?	☐ Oui	☐ Non
C325	3.3.2.5	*16.1(c)*	– interdire la fabrication et la vente de confiseries, en-cas, jouets ou autres objets ayant la forme de produits du tabac attrayants pour les mineurs ?	☐ Oui	☐ Non
C326	3.3.2.6	*16.1(d)*	– interdire la vente de produits du tabac au moyen de distributeurs automatiques ?	☐ Oui	☐ Non
	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.3.2.6, veuillez passer à la question 3.3.2.8.				
C327	3.3.2.7	*16.1(d)*	Si vous avez répondu « non » à la question 3.3.2.6, assurez-vous que les distributeurs automatiques de produits de tabac ne sont pas accessibles aux mineurs et ne font pas de promotion pour la vente de ces produits aux mineurs ?	☐ Oui	☐ Non
C328	3.3.2.8	*16.2*	– interdire et/ou encourager l'interdiction de la distribution gratuite de produits du tabac :		
			• au public ?	☐ Oui	☐ Non
			• aux mineurs ?	☐ Oui	☐ Non
C329	3.3.2.9	*16.3*	– interdire la vente de cigarettes à la pièce ou par petits paquets ?	☐ Oui	☐ Non
C3210	3.3.2.10	*16.6*	– prévoir des sanctions à l'encontre des vendeurs et des distributeurs afin d'assurer l'application ?	☐ Oui	☐ Non

C3211	3.3.2.11	*16.7*	– interdire la vente de produits du tabac par les mineurs?	☐ Oui	☐ Non
C3212	3.3.2.12	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 16 (*Vente aux mineurs et par les mineurs*) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			
C3213	3.3.2.13	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.			
C3214					

C33	3.3.3	*17*	**Fourniture d'un appui à des activités de remplacement économiquement viables** *(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)*			
			Avez-vous adopté ou mis en œuvre, le cas échéant, des mesures ou des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :			
C331	3.3.3.1	*17*	– promouvoir des solutions de remplacement économiquement viables pour :			
			• les cultivateurs ?	☐ Oui	☐ Non	☐ Sans objet
			• les travailleurs ?	☐ Oui	☐ Non	☐ Sans objet
			• les vendeurs de tabac au détail ?	☐ Oui	☐ Non	☐ Sans objet
C332	3.3.3.2	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 17 (*Fourniture d'un appui à des activités de remplacement économiquement viables*) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.				
C333	3.3.3.3	Avez-vous utilisé les « Dispositions et recommandations relatives aux activités de remplacement de la culture du tabac économiquement viables (en relation avec les articles 17 et 18 de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac) » lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques dans ce domaine ?				
C334	3.3.3.4	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.3.3.3, veuillez fournir des détails dans l'espace ci-dessous ou vous référer à la section I du questionnaire complémentaire disponible ici. Les réponses à cette question ou au questionnaire complémentaire sont facultatives.				
C335	3.3.3.5	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.				
C336						

C4	3.4	***Article***	**Autres mesures et politiques** *(Réf. : articles 18-21)*			
C41	3.4.1	*18*	**Protection de l'environnement et de la santé des personnes** *(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)*			
			Avez-vous adopté et appliqué, le cas échant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :			
C411	3.4.1.1	*18*	– application de mesures concernant la culture du tabac sur votre territoire tenant compte :			
			• de la protection de l'environnement ?	☐ Oui	☐ Non	☐ Sans objet
			• de la santé des personnes eu égard à l'environnement ?	☐ Oui	☐ Non	☐ Sans objet
C412	3.4.1.2	*18*	– application de mesures en matière de fabrication de produits du tabac sur votre territoire tenant compte :			
			• de la protection de l'environnement ?	☐ Oui	☐ Non	☐ Sans objet
			• de la santé des personnes eu égard à l'environnement ?	☐ Oui	☐ Non	☐ Sans objet
C413	3.4.1.3		Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 18 (*Protection de l'environnement et de la santé des personnes*) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			
C414	3.4.1.4		Avez-vous utilisé les « Dispositions et recommandations relatives aux activités de remplacement de la culture du tabac économiquement viables (en relation avec les articles 17 et 18 de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac) » lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques dans ce domaine ?			
C415	3.4.1.5		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.4.1.4, veuillez fournir des détails dans l'espace ci-dessous ou vous référer à la section I du questionnaire complémentaire disponible ici. Les réponses à cette question ou au questionnaire complémentaire sont facultatives.			
C416	3.4.1.6		Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.			
C417						

C42	3.4.2	*19*	**Responsabilité** *(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)*			
C421	3.4.2.1	*19.1*	Votre législation antitabac prévoit-elle des mesures en matière de responsabilité pénale en cas de violation de la loi ?	☐ Oui	☐ Non	☐ Sans objet
C422	3.4.2.2		Avez-vous des dispositions distinctes en matière de responsabilité pénale concernant la lutte antitabac (en dehors de la législation antitabac) ?	☐ Oui	☐ Non	☐ Sans objet
C423	3.4.2.3		Avez-vous des mesures en matière de responsabilité civile propres à la lutte antitabac ?	☐ Oui	☐ Non	☐ Sans objet
C424	3.4.2.4		Avez-vous des dispositions générales en matière de responsabilité civile qui pourraient s'appliquer à la lutte antitabac ?	☐ Oui	☐ Non	☐ Sans objet
C425	3.4.2.5		Avez-vous des dispositions en matière de responsabilité civile ou pénale qui prévoient une indemnisation en cas d'effets nocifs pour la santé et/ou le remboursement des frais médicaux, sociaux ou autres frais connexes ?	☐ Oui	☐ Non	☐ Sans objet
C426	3.4.2.6		Une personne de votre territoire a-t-elle intenté une action à responsabilité pénale et/ou civile, y compris d'indemnisation le cas échéant, contre une entreprise productrice de tabac en raison d'effets sanitaires préjudiciables entraînés par la consommation de tabac ?	☐ Oui	☐ Non	☐ Sans objet
C427	3.4.2.7		Avez-vous pris, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives et/ou autres contre l'industrie du tabac en vue d'un remboursement total ou partiel des frais médicaux, sociaux et autres frais connexes liés à la consommation de tabac sur votre territoire ?	☐ Oui	☐ Non	☐ Sans objet
C428	3.4.2.8	Veuillez fournir une brève description de tout progrès accompli, le cas échéant, dans l'application de l'article 19 (*Responsabilité*) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.				
C429	3.4.2.9	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.				
C4210						

C43	3.4.3	*20*	**Recherche, surveillance et échange d'informations** *(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)*		
			Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
C431	3.4.3.1	*20.1(a)*	– développer et/ou encourager la recherche portant sur :		
			• les déterminants de la consommation de tabac ?	☐ Oui	☐ Non
			• les conséquences de la consommation de tabac ?	☐ Oui	☐ Non
			• les indicateurs sociaux et économiques concernant la consommation de tabac ?	☐ Oui	☐ Non
			• la consommation de tabac chez les femmes, et plus particulièrement chez les femmes enceintes ?	☐ Oui	☐ Non
			• les déterminants et les conséquences de l'exposition à la fumée du tabac ?	☐ Oui	☐ Non
			• l'identification de programmes efficaces pour traiter la dépendance à l'égard du tabac ?	☐ Oui	☐ Non
			• l'identification d'autres modes de subsistance ?	☐ Oui	☐ Non
			• autres (veuillez préciser:)	☐ Oui	☐ Non
C432	3.4.3.2	*20.1(b)*	– formation et soutien de toutes les personnes qui participent à des activités de lutte antitabac, y compris la recherche, la mise en œuvre et l'évaluation ?	☐ Oui	☐ Non
C433	3.4.3.3	*20.3(a)*	– un système national de surveillance épidémiologique :		
			• des tendances de la consommation de tabac ?	☐ Oui	☐ Non
			• des déterminants de la consommation de tabac ?	☐ Oui	☐ Non
			• des conséquences de la consommation de tabac ?	☐ Oui	☐ Non
			• des indicateurs sociaux, économiques et sanitaires concernant la consommation de tabac ?	☐ Oui	☐ Non
			• de l'exposition à la fumée du tabac?	☐ Oui	☐ Non

			• d'autres informations pertinentes (veuillez préciser :)	☐ Oui	☐ Non
C434	3.4.3.4	*20.3.a)*	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.4.3.3, veuillez indiquer l'ensemble des enquêtes conduites en mentionnant la date d'exécution.		
C435	3.4.3.5	*20.3.a)*	Eu égard à la question 3.4.3.3, votre pays envisage-t-il de répéter l'une des enquêtes susmentionnées ou d'en entreprendre une nouvelle sur le tabac dans les trois à cinq ans qui suivent la réalisation de la dernière ? Veuillez donner des précisions dans l'espace ci-dessous.		
C436	3.4.3.6	*20.4*	– l'échange aux niveaux régional et mondial d'informations nationales du domaine public :		
			• informations scientifiques, techniques, socio-économiques, commerciales et juridiques ?	☐ Oui	☐ Non
			• informations sur les pratiques de l'industrie du tabac ?	☐ Oui	☐ Non
			• informations sur la culture du tabac ?	☐ Oui	☐ Non
C437	3.4.3.7	*20.4(a)*	– une base de données actualisée concernant :		
			• les lois et règlements sur la lutte antitabac ?	☐ Oui	☐ Non
			• un ensemble d'informations sur l'application des lois antitabac ?	☐ Oui	☐ Non
			• la jurisprudence pertinente ?	☐ Oui	☐ Non
C438	3.4.3.8	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 20 (*Recherche, surveillance et échange d'informations*) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			
C439	3.4.3.9	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après (par ex. : si vous avez inclus des informations relatives à la Convention-cadre de l'OMS sur la lutte antitabac dans votre Examen national volontaire (ENV) sur les objectifs de développement durable, en lien avec la cible 3.a).			
C4310					

4. COOPÉRATION ET AIDE INTERNATIONALES

Note : L'objet de cette section est d'aider le Secrétariat de la Convention à faire correspondre les compétences et les ressources disponibles avec les besoins recensés aux niveaux national, sous-régional, régional et international.

D0		*Article*	En application de l'article 21.1.c) et conformément à l'article 26, avez-vous soit fourni soit reçu une aide financière ou technique (que ce soit par des voies unilatérales, bilatérales, régionales, sous-régionales ou d'autres voies multilatérales, y compris par le biais d'organisations intergouvernementales internationales et régionales ou non gouvernementales ou d'institutions financières et de développement compétentes) pour l'élaboration et le renforcement de programmes de lutte antitabac complets dans les pays en développement Parties et les Parties à économie en transition dans l'un quelconque des domaines suivants :	**Aide fournie**	**Aide reçue**
D1	4.1	*22.1(a)*	– mise au point, transfert et acquisition de technologies, de connaissances et de capacités liées à la lutte antitabac ?	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
D2	4.2	*22.1(b)*	– fourniture de compétences techniques, scientifiques, juridiques ou autres pour établir et renforcer les stratégies, les plans et les programmes nationaux de lutte antitabac ?	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
D3	4.3	*22.1(c)*	– programmes de formation ou de sensibilisation adaptés au personnel concerné conformément à l'article 12 ?	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
D4	4.4	*22.1(d)*	– mise à disposition de matériels, d'équipements et de fournitures ainsi que du soutien logistique nécessaires aux stratégies, plans et programmes de lutte antitabac ?	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
D5	4.5	*22.1(e)*	– définition des méthodes de lutte antitabac, y compris pour le traitement complet de l'addiction nicotinique ?	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
D6	4.6	*22.1(f)*	– promotion de la recherche visant à rendre le coût du traitement complet de l'addiction nicotinique plus abordable ?	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
D7	4.7	Si vous avez répondu « oui » à l'une quelconque des questions 4.1-4.6, veuillez préciser la ou les Parties dont vous avez reçu une aide ou à qui vous avez fourni une aide.			

D8	4.8	Veuillez fournir des informations sur toute aide fournie ou reçue dans l'espace ci-après, notamment le soutien reçu d'organisations non gouvernementales (veuillez préciser).
D9	4.9	Si vous n'avez ni reçu ni fourni une aide dans l'un quelconque des domaines susmentionnés, veuillez préciser toute aide financière ou technique envisagée, le cas échéant.
D10	4.10	Avez-vous encouragé des organisations intergouvernementales compétentes internationales et régionales et des institutions financières et de développement dans lesquelles vous êtes représenté à fournir une aide financière aux pays en développement Parties ou aux Parties à économie en transition pour les aider à s'acquitter de leurs obligations au titre de la Convention ? ☐ Oui ☐ Non *(Veuillez vous référer à l'article 26.4)*
D11	4.11	Si vous avez répondu « oui » à la question 4.10, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.

5. PRIORITÉS ET OBSERVATIONS

E1	5.1	Quelles sont les priorités pour l'application de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac sur votre territoire ?		
E2	5.2	Avez-vous recensé des écarts particuliers entre les ressources disponibles et les besoins évalués pour l'application de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac ? ☐ Oui ☐ Non		
E3	5.3	Si vous avez répondu « oui » à la section 5.2, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.		
E4	5.4	Quels sont le cas échéant les obstacles ou problèmes autres que le manque de ressources que vous avez rencontrés dans l'application de la Convention ? *(Veuillez vous référer à l'article 21.1.b))*		
E5	5.5	Les produits suivants sont-ils commercialisés sur votre marché national du tabac ?		
		- produits du tabac sans fumée	Oui	Non
		- tabac pour pipe à eau	Oui	Non
		- inhalateurs électroniques contenant de la nicotine	Oui	Non
		- inhalateurs électroniques ne contenant pas de nicotine	Oui	Non
		- produits du tabac chauffés	Oui	Non
		- autres (veuillez préciser)	Oui	Non
E6	5.6	Avez-vous adopté et mis en œuvre une politique ou une réglementation relative aux produits du tabac suivants ?		

		- produits du tabac sans fumée	Oui	Non
		- tabac pour pipe à eau	Oui	Non
		- inhalateurs électroniques contenant de la nicotine	Oui	Non
		- inhalateurs électroniques ne contenant pas de nicotine	Oui	Non
		- produits du tabac chauffés	Oui	Non
		- autres (veuillez préciser)	Oui	Non
E7	5.7	Si vous avez d'autres informations pertinentes concernant les questions 5.5 et 5.6, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.		
E8	5.8	Veuillez fournir toute autre information pertinente non couverte ailleurs que vous jugez importante.		
E9	5.9	Vos suggestions pour l'élaboration ultérieure et la révision de l'instrument de notification :		

Fin de l'instrument de notification